

Le SMIREC vous invite à retrouver les temps forts de 2024 du service public de production et de distribution de chaleur et de froid, 2^e réseau de chaleur d'Ile-de France avec 110 kilomètres de canalisation et 70 000 équivalents logements desservis pour les villes de La Courneuve, Saint-Denis, Stains, Pierrefitte-sur-Seine, L'Île-Saint-Denis, Aubervilliers, Villetaneuse, Épinay-sur-Seine.

ZOOM

Les travaux

À VILLETANEUSE, ÉPINAY-SUR-SEINE ET PIERREFITTE-SUR-SEINE

Le forage du doublet géothermique à Villetaneuse et la création du réseau de chaleur alimentant les villes de Pierrefitte-sur-Seine, Villetaneuse et Épinay-sur-Seine

Le chantier a démarré le 21 mars et 2 puits d'une profondeur de 2 km environ chacun ont été forés en moins de 90 jours. La température de l'eau géothermale dont la chaleur sera transmise au réseau public circulant sous voirie est d'environ 60°C ce qui est conforme aux prévisions des études réalisées en amont du projet. **Le doublet géothermique au Dogger situé à Villetaneuse** permettra d'alimenter, d'ici 2026, 10 000 équivalents logements grâce à un réseau 18 kilomètres de réseaux. 9000 tonnes de CO₂ seront ainsi évitées. Ce nouveau réseau de chaleur contribue à la transition énergétique de notre territoire et permettra de fournir une chaleur verte à un prix compétitif à de nombreux usagers.



À SAINT-DENIS

Les travaux pour la récupération de chaleur du Data Center Equinix à Saint-Denis

Les premiers kWh ont été récupérés à partir des systèmes de refroidissement des serveurs du Data Center, permettant ainsi d'augmenter la part d'énergies renouvelables et récupérables (ENR&R) de notre réseau de chaleur. Le Data Center met à disposition une eau à 28°C environ dont les calories sont transférées au réseau de chaleur grâce à des pompes à chaleur. Le système est exploité par **Plaine Commune Energie**, Délégué de Service Public du **SMIREC**.

Ce dispositif permettra d'alimenter avec un taux de 75% d'ENR&R la future ZAC Plaine Saulnier dont l'aménagement est assuré par la **Métropole du Grand Paris**, qui a participé au financement du projet.

Le premier équipement bénéficiant de cette chaleur verte, renouvelable, locale et décarbonnée est le centre aquatique olympique. À terme ce sont environ 10 000 MWh qui seront ainsi valorisés.

Ce projet énergétique ambitieux représente au total 5,7 millions d'euros d'investissement portés par **Plaine Commune Energie** dans le cadre de son contrat de délégation de service public et la **Métropole du Grand Paris** au titre de l'aménagement de la ZAC Plaine Saulnier. La **Région Île-de-France** et l'**ADEME** Ile-de-France soutiennent cette opération à hauteur de 1,13 millions d'euros dans le cadre du Fonds Chaleur.



DU NOUVEAU

Campagne de communication

► Fin 2024, une campagne de communication est proposée et mise en œuvre dans les villes adhérentes au SMIREC, au plus près du passage des réseaux, afin d'informer les habitants sur les atouts du chauffage urbain et sur les opportunités de raccordement. L'affichage se fera dans la rue et dans les supports de communication des villes (bulletins municipaux, sites internet...).

Cette campagne de communication est réalisée avec les équipes de **France Chaleur Urbaine**, service public qui met en lien avec les habitants avec le gestionnaire du réseau de chaleur.

Pour le bien-être de ses habitants, notre ville développe un réseau de **chaleur** écologique et économique avec le **SMIREC**.

Le chauffage urbain (ou réseau de chaleur) est un système de chauffage central qui distribue la chaleur au travers d'un réseau souterrain. Cela permet d'être plus économe, de limiter les émissions de gaz à effet de serre et de réduire les coûts de chauffage.

VÉRIFIEZ SI VOTRE ADRESSE EST CONCERNÉE SUR FRANCE CHALEUR URBAINE

RETOUR SUR

Actualités des Jeux Olympiques

En cette année 2024 marquée par l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris, la disponibilité des infrastructures énergétiques permettant de fournir chaleur et fraîcheur pendant toute la durée de l'événement et au-delà constituait un enjeu important.

Le **SMIREC**, qui exerce le service public de production et distribution de chaleur et de froid a contribué à l'ambition environnementale et énergétique pour les équipements des Jeux Olympiques et Paralympiques. Les infrastructures créées à cette occasion par le SMIREC à Plaine Commune font partie de l'héritage social et urbain de cet événement. Ce réseau de chaleur du SMIREC est exploité par le délégataire **ENGIE Solutions** à travers sa filiale locale **Plaine Commune Energie**. En 2020, le SMIREC a confié la construction de ces équipements à Plaine Commune Energie afin de déployer 10 km supplémentaires raccordé au réseau existant.

Les projets menés par le SMIREC en lien avec les JOP :

- Le raccordement du Centre Aquatique Olympique de la Métropole du Grand Paris à **Saint-Denis** au réseau de chaleur du SMIREC qui récupère de la chaleur fatale du datacenter voisin **Equinix**.
- L'alimentation en chaud et en froid du Village des Athlètes à **Saint-Denis** par la géothermie du **SMIREC**. Ce projet, monté en lien étroit avec les partenaires **ADEME Ile-de-France**, **la Région Ile-de-France** et la **SOLIDEO** s'inscrit dans la démarche portée par Plaine Commune d'accélération de la transition énergétique du territoire. Il a permis au Village des athlètes de répondre aux exigences de la SOLIDEO en matière d'excellence environnementale et d'héritage afin de contribuer à la réduction de moitié du bilan carbone de l'opération. Concrètement, le SMIREC, Plaine Commune Energie et SOLIDEO ont conçu une géothermie très basse énergie constituée de 11 puits, ainsi que de 4 sites complémentaires permettant de produire en simultanée du chaud et du froid. Ce sont 600 000 m² de bâtiments qui sont désormais ou seront bientôt alimentés par la géothermie tels que le village des Athlètes, La Tour Pleyl et Les Lumières Pleyl, environ 7500 équivalents logements au bénéfice de futurs habitants.
- Le raccordement du Centre Aquatique Annette Kellerman du Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis, à **La Courneuve** au réseau de chaleur du **SMIREC**, pour le chauffage des différents espaces, de l'eau des bassins et de l'eau chaude sanitaire. Pour cela, le **SMIREC** a réalisé une extension du réseau d'environ 800 mètres et construit une sous-station abritant les différents échangeurs avec une puissance installée de plus de 2000 kW soit l'équivalent d'environ 500 logements neufs.
- L'alimentation, depuis 1997, en chaud et en froid du **Stade de France**® par le réseau de chaleur du **SMIREC** avec une puissance chauffage de 4 150 kW.



LABÉLISATION

Label Ecoréseau du SMIREC

- Pour la sixième fois consécutive, les réseaux du **SMIREC** sont récompensés par le label **ECORESEAU**. Elle reconnaît les collectivités locales qui assurent la maîtrise de ce service public.

À l'occasion des **Rendez-Vous de la Chaleur et du Froid** renouvelables qui se tenaient le 10 décembre 2024, les deux réseaux de chaleur du SMIREC (celui de la Délégation de Service Public à **Saint-Denis, Pierrefitte-sur-Seine, Stains, L'Île-Saint-Denis, Aubervilliers** et celui en régie à **La Courneuve**) ont reçu pour la sixième fois le label «écoréseau de chaleur» décerné par l'Association **AMORCE**.

Les critères suivants sont retenus pour l'attribution du label :

- La justification de l'exigence environnementale
- La justification de la compétitivité économique
- Le lien avec les usagers.

L'attribution pour la sixième année consécutive du label vient récompenser les efforts réalisés par le **SMIREC** et tous ses partenaires pour développer, en lien avec les usagers, des réseaux de chaleur vertueux alimentés par les énergies renouvelables locales à un prix compétitif !



En mettant en avant les réseaux de chaleur les plus exemplaires, cette distinction vise à mieux communiquer sur les atouts de ce mode de chauffage auprès du grand public, des aménageurs, promoteurs, des abonnés et des